

## Sciences Po à 30 ans

Par **zorton**, le **22/03/2021** à **19:27**

Bonjour tout le monde !

Alors je vous explique mon cas: j'ai 30 ans et, ayant toujours voulu faire des études de droit, je me suis inscrit cette année en L1 de la fac de droit de Montpellier. A ma grande surprise, j'ai fini au premier semestre major de ma promotion (sur 500 personnes), avec une moyenne de 16,5. J'en suis évidemment très satisfait, mais ce "succès" m'a permis de reconsidérer un de mes rêves de "jeunesse" : intégrer un master à Sciences Po Paris.

Pensez-vous qu'en maintenant un niveau similaire tout au long de ma licence, je serai susceptible d'être admis dans cette école ? Mon âge avancé est-il susceptible de me porter préjudice, voire d'être rédhibitoire ?

Je vous remercie d'avance pour vos éventuelles réponses.

Par **Ezoah**, le **22/03/2021** à **20:23**

Bonjour,

Je pense qu'avec ce type de moyenne vous pourrez avoir tout ce que vous voudrez, ou presque.

Et je pense que votre âge est plutôt un atout pour avoir le recul et la maturité nécessaires dans ce type d'études.

Félicitations en tous cas !

Par **x-ray**, le **23/03/2021** à **16:29**

Bonjour,

Je rejoins Ezoah. A ce rythme là, ça vous fait intégrer science po a 32 ans. Si vous avez un projet précis je ne vois pas pourquoi ça ne passerait pas !

Félicitations pour le courage de vous y être remis en tout cas, et pour les résultats bien sûr !

X

Par **zorton**, le **24/03/2021** à **22:06**

Je vous remercie pour vos réponses !

J'en profite pour souligner que si quelqu'un, sur le forum, a déjà intégré Sciences Po en master, je serais ravi d'entrer en contact avec lui !